

Lettre de la société de pêche de Tence-Montfaucon
Chenereilles-Le Mas de Tence-St Jeures-Montregard-Raucoules
BP 45 Tence 43 190 15décembre 2016 N° 21

Tél - répondeur : 06 67 82 42 46 site Internet : aappma-tence-montfaucon.wifeo.com

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAPPMA- A TENCE
Dimanche 29 janvier 2017- salle de la gare – 9 h

Bonjour chers amis sociétaires

J'espère que cette saison de pêche a répondu à vos attentes en vous procurant plaisir, détente et tranquillité.

Le 29 Novembre 2015, lors de l'Assemblée Générale, vous avez confié la gestion de l'Aappma à une équipe renouvelée qui s'est consacrée avec sérieux à honorer votre confiance.

Avec « l'infos pêche » nous présentons les aspects les plus importants du bilan de l'année.

Notre volonté est de vous associer à notre réflexion, aux décisions engageant l'aappma. Nous accueillerons avec intérêt vos avis et propositions qui seront mis en débat lors de notre Assemblée Générale.

Une année riche en enseignements et en initiatives s'est écoulée.

La disponibilité de chacun ne permet pas d'honorer tous les engagements associatifs.

.Pour ne pas fragiliser le bon fonctionnement de notre société, pour faire plus et mieux, nous souhaitons renforcer notre conseil d'administration avec l'arrivée de nouveaux membres cooptés.

Nous profitons de cette assemblée générale pour honorer ces jeunes, que nous avons su encadrer à l'école de pêche à la mouche, qui suscitent aujourd'hui admiration et respect.
Georges Bariol



L'équipe de France « jeunes » de pêche à la mouche est devenue Championne du monde en Galice en Espagne du 8 au 14 Aout 2016.

Nous l'avons accueillie au mois de juillet à Bathelane.

3 sélectionnés sont de la Haute-Loire : Floran PAULET, Quentin MANYA et Jean François VIALETTE qui est membre du club mouche « Tence-Lignon-Velay » et de notre Aappma.

Jean François était déjà avec Mathieu Digonnet aux Etats Unis pour les championnats du monde 2015.

Il a appris à pêcher au plan d'eau de Bathelane avec Marc Giroutru avant d'être pris en main par Médéric Gibert, président du club mouche.

Toutes nos félicitations à ce jeune homme, qui malgré ce magnifique parcours de compétiteur, a su garder sa simplicité. Il nous rend parfois visite au plan d'eau profitant de la saison no-kill pour faire partager son expérience.

WEEK-END SAFARI

Samedi 4 Mars 9H/12H et 13H30/17H

Dimanche 5 mars 9H/ 12H

OUVERTURE SAMEDI 11 MARS

ACCUEIL A BATHELANE
CAFE- TRIPES-VIN CHAUD

AMELIORATION DE NOS RUISSEAUX

Nous nous félicitons que Les travaux du SICALA sur la Sérigoule et le ruisseau des Mazeaux aient permis de concrétiser certaines de nos démarches entreprises depuis des années.

L'effacement des levées de Salettes et de Crouzillac va favoriser la circulation piscicole (préconisée par la loi sur l'eau). Nous remercions les riverains qui ont donné leur accord à ces travaux malgré leur attachement familial à ce patrimoine.

Nous avons pris en charge les travaux sur le ruisseau de Joux à proximité du plan d'eau. Il était important que ce ruisseau retrouve de la clarté et du dynamisme. Le nombre de vairons qui se sont appropriés cet espace nous donne raison. Nous y observons régulièrement des truites remonter pour la fraie.

Une gestion de l'eau répondant aux besoins de la population et respectant nos ruisseaux

Cet objectif continue à nous préoccuper. Le déficit en eau du ruisseau des Mazeaux en période d'étiage ne garantit ni la vie piscicole, ni l'alimentation en eau des communes.

Recréer une situation similaire avec le projet de bassin sur le Trifoulou est une réponse inadaptée.

Il est de notre devoir de protéger la vie de nos cours d'eau, patrimoine précieux qui contribue à l'attractivité de notre territoire.

Déjà trois ans de perdus pour un projet que nous espérons en voie d'abandon !...

Nous préconisons le raccordement au réseau du syndicat des eaux de Montregard-Montfaucon.

La compétence locale de la gestion de l'eau est à la communauté de communes. Un débat public sur l'approvisionnement en eau nous paraît nécessaire.

Nous écrivons en ce sens aux élus décideurs.

Protéger la capacité de la Sérigoule d'être un précieux ruisseau « pépinière »

Suite à une erreur administrative, l'actuel arrêté préfectoral n'a pas classé en réserve la Sérigoule dans la traversée de Tence. **C'est un ruisseau pépinière que nous devons protéger.**

Pour qu'il soit enregistré cette année, nous le classons temporairement en parcours sans tuer de la confluence des Mazeaux au pont de la route des écoles.

L'arrêté préfectoral sera renouvelé fin 2017. Nous aviserons à ce moment là ; le débat est ouvert pour la meilleure façon de protéger ce ruisseau.



La Sérigoule au Fieu après les travaux

Garderie

Depuis quelques années, nous nous sommes efforcés de renforcer la garderie. Celle ci est assurée par notre ami Gaston Fabien que nous remercions pour cette tâche indispensable qui incombe aux Aappma.

Il agit avant tout dans un souci de prévention et d'information. Il nous donne un état des ruisseaux. Quand vous le rencontrez, accueillez le comme il se doit : avec respect et chaleureusement.

2016 TROIS AMELIORATIONS SUR LE RUISSEAU DES MAZEUX réalisées par le SICALA en 2016

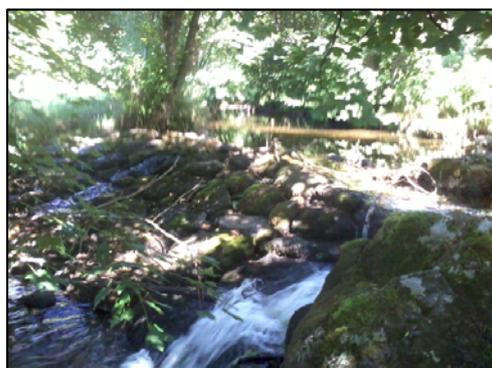
Effacement de la levée de Salettes



Cet **obstacle à la continuité écologique** était le premier depuis la confluence avec le Lignon, il servait à l'ancienne prise d'eau du Moulin de Reviran qui alimentait une ancienne usine. Le propriétaire n'ayant pas réussi à légitimer son droit d'eau, l'effacement de l'ouvrage a été demandé par les services de l'État.

Cet effacement a nécessité une stabilisation du profil à l'aide de seuils de fond du fait de la présence du pont de la D500 et d'une canalisation d'eaux usées sur le linéaire d'influence de la retenue.

Effacement d'un ouvrage en aval du pont du Fieu



Il n'avait plus d'utilité. La hauteur de chute créée le rendait difficilement franchissable pour les espèces piscicoles.

Les travaux sur l'ouvrage ont été complétés par 400 m de clôtures et par l'installation d'un abreuvoir.



Sur les Mazeaux, 3 jours de travail ont permis d'effacer totalement un ouvrage de 1,87 mètres de haut qui représentait une chute infranchissable de près de 1,50 mètres. Un aménagement en génie végétal sur une vingtaine de mètres a été entrepris afin de conserver un chemin d'accès privé en rive droite et un abreuvoir stabilisé en berges a été installé pour substituer un point d'abreuvement non aménagé. Situé sur la prairie attenante en rive gauche, ce lieu d'abreuvement avait été déconnecté du cours d'eau suite à la destruction de l'ouvrage.

Déplacement du parcours NO KILL sur Le Lignon

Le parcours sans tuer sur le Lignon, en amont de la passerelle des boules sera déplacé pour une durée de 3ans du pont de Tence au courant de Bathelane en aval de Billaire . Des travaux ont été effectués à l'automne, en lien avec le SICALA pour permettre la pêche à la mouche sans marcher dans l'eau au printemps par respect des frayères.

LA PECHE A BATHELANE

La saison écoulée s'est à nouveau traduite par l'accueil de plus de mille pêcheurs sur le site de Bathelane .

Ce succès renouvelé confirme que notre gestion du site répond à une demande de très nombreux pêcheurs et contribue au dynamisme touristique de notre territoire.

La très grande majorité des pêcheurs de Bathelane ont approuvé les nouveaux tarifs que nous avons proposés lors de l'Assemblée Générale pour plus d'équité entre les différents usages de la pêche à Bathelane.

Les tarifs resteront inchangés pour la saison 2017.

De même, l'accord de l'AG pour notre proposition d'invitations gratuites pour favoriser la pêche familiale a connu un très grand succès.

Nous avons proposé aux pêcheurs la possibilité de partager leur pêche avec un enfant ou une « féminine » en demandant une invitation gratuite à l'accueil. 300 invitations ont été sollicitées et délivrées. Nous nous en réjouissons. Le nombre croissant d'enfants participant à nos manifestations témoigne du bien fondé de notre initiative.



Safari le 4 Mars 2016

La vidange du plan d'eau: un projet encore reporté.

Tous les huit à dix ans, la loi nous met dans l'obligation d'effectuer une vidange du plan d'eau.

Cette opération a été prévue lors de plusieurs contacts avec l'ONEMA et la commune.

Une vanne pour permettre l'évacuation des sédiments, entre le ruisseau de Joux et le plan d'eau devait être installée au printemps par la commune

Celle-ci n'a toujours pas été installée. Nous avons réitéré notre demande avec l'espoir que cela soit fait assez rapidement.

La saison No-kill à la mouche

Après la saison en 1ere catégorie, le plan d'eau s'offre à la pêche à la mouche de mi-septembre à fin février.

Entre pêcheurs confirmés et novices règne une atmosphère sympa où les chevronnés donnent de leur temps pour partager leur passion.

Le site de Bathelane est un espace municipal donné en gestion à l'AAPPMA .

En 15 ans cet espace, grâce à une vie associative dynamique, en partenariat avec les équipes municipales successives, a beaucoup évolué et offre aujourd'hui une infrastructure accueillante.

Foyers de vie, résidences de personnes âgées, associations, groupes de jeunes, initiatives familiales, plus de 30 groupes nous ont sollicités cette année.

Face à la demande croissante de l'utilisation des installations, nous vous demandons de réserver auprès de l'AAPPMA et de respecter cet espace.

RENDEZ-VOUS DE PÊCHE 2017
Plan d'eau de Bathelane

Samedi 4 mars week-end SAFARI 9h/12het 13h30/17h
Dimanche 5 mars matin inscription gratuite

Samedi 11 mars ouverture de la pêche tripes vin chaud

Samedi 8 avril Concours de pêche à la mouche organisé par
Le club Tence-Lignon-Velay

Samedi 10 juin concours jeunes réservé aux moins de 18 ans
14 h à 17h 2 manches de 60 mn- classements +de 12 ans et- de 12 ans /
tous primés

Samedi 8 juillet CONCOURS FAMILIAL OUVERT A TOUS
de 10h à 17 h 3 manches de 60 mn-tarifs famille- tous primés
restauration conviviale 9 € buffet d'entrées-jambon au foin sauce
madère-fraises inscription à l'avance conseillée

Samedi 26 août CONCOURS DE FIN DE VACANCES OUVERT A TOUS
de 14 h à 17 h 2 manches de 60 mn – tous primés- inscription à l'avance
conseillée

CARTES DE PÊCHE 2017

Il n'y a pas de changements de tarifs

Comment prendre sa carte de pêche

Si vous disposez d'Internet : avec le site www.cartedepeche

*Sinon à TENCE : Café L'Antre2 Place du Chatiague
Ou à l'Office de Tourisme*

à MONTFAUCON : au Café Le Tire-Bouchon rue Centrale

LES PERMIS DE BATHELANE sont également en vente
au local du plan d'eau
ou au Salon Henry rue d'Annonay à Tence

NOUVEAU N° TELEPHONE

06 67 82 42 46

Site internet

aappma-tence-montfaucon.wifeo.com

Le permis de pêche Bathelane en 2017

Du samedi 11 mars au dimanche 17 septembre

Abonnement Permanent

tous les jours d'ouverture

Avec carte : 95 €

1/2 Tarif : 47.50€

Sans carte : 110€

1/2 Tarif : 55€

Vacances : 75€

1/2 Tarif : 37.50€

Abonnement De base

samedi - dimanche -
jours fériés

Avec carte : 75€

1/2 Tarif : 37.50€

Sans carte : 90€

1/2 Tarif : 45€

Permis Journée Semaine mois

Journée : 11€

1/2 Tarif : 6€

Semaine : 30€

1/2 Tarif : 15€

Mois 50€

1/2 Tarif : 25€

5 Poissons autorisés. Possibilité de partager sa pêche avec une féminine ou un enfant en sollicitant une invitation à l'accueil.

Concours de pêche Juillet 2014

Remise des lots

Ouverture : jusqu'au 1^{er} juin les samedi dimanche de 8h à 12h et de 14h à 19h et le lundi après midi de 14h à 19h plus

A partir du 1^{er} juin le mardi après midi et le mercredi après midi de 14h à 19h

Pêche aux écrevisses autorisée le jeudi après le 1^{er} juin – 6 balances autorisées

